

nuviURBA.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE TRIEL-SUR-SEINE

Reçu le :
22 SEP. 2017
Ville de Jouy le Moutier

Triel-sur-Seine, le 19 SEP. 2017

Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Dossier suivi par : Naïma YAHIAOUI
Directrice de l'Aménagement et de l'Urbanisme
Téléphone / mail : 01 39 70 22 68/naima.yahiaoui@triel.fr

Monsieur Jean-Christophe VEYRINE
Maire
Hôtel de Ville
56, Grande Rue – BP70057
Jouy-le-Moutier
95008 CERGY PONTOISE Cedex

Vu
Juy

Objet : Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Jouy-le-Moutier

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre courrier reçu le 05 septembre 2017 concernant la modification simplifiée n°3 de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette modification simplifiée n'appelle pas de ma part de remarques particulières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Maire, par délégation,
L'Adjoint délégué à la réhabilitation du
cœur de ville
et à l'urbanisme



Michel POIROT

Le Président



avis URBA

Cergy, le 12 septembre 2017

Mairie de Jouy le Moutier
Monsieur Jean Christophe Veyrine
Maire
56 Grande Rue
BP 70057
95008 Cergy-Pontoise cedex

2017/182/AL



Monsieur le Maire,

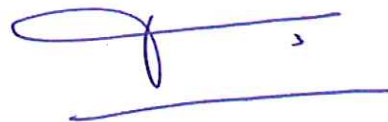
Vous avez bien voulu saisir pour avis la Chambre de Commerce et d'Industrie Départementale du Val-d'Oise (CCID Val-d'Oise), par courrier en date du 31 août dernier, sur le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune, et je vous en remercie.

Aussi, après étude des documents que vous m'avez adressés, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la CCID Val-d'Oise émet un avis favorable à ce projet.

Je vous informe que la CCID Val-d'Oise vous propose de vous accompagner dans votre stratégie de développement territorial. A ce titre, vous trouverez en pièce jointe une plaquette d'information reprenant une partie de nos prestations.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'une des missions de la CCID Val-d'Oise est de contribuer au développement économique des territoires. Mme Erika DARCAIGNE, Conseiller Entreprises et Territoires est à votre écoute et à votre disposition pour répondre à vos besoins (Tél. : 01 30 75 35 79 edarcaigne@cci-paris-idf.fr).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Frédéric VERNHES

P.J. : 1 plaquette.

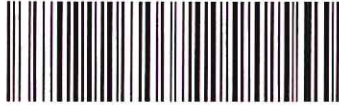


Direction des Territoires et de l'Habitat

Cergy, le

19 SEP. 2017

D17-DTH-5014



DTH

Affaire suivie par : Valérie RENOUX
tél : 01.34.25.34.08
courriel : valerie.renoux@valdoise.fr

Monsieur Jean-Christophe VEYRINE
Maire de Jouy-le-Moutier
Hôtel de Ville
56 Grande Rue
B.P. 70057
Jouy-le-Moutier
95008 Cergy-Pontoise Cedex

Vs
02/17

Objet : Jouy-le-Moutier – Avis sur le projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu, pour avis, le 5 Septembre 2017, le projet de modification n°3 du Plan local d'urbanisme de votre commune.

Ce document n'appelle pas de remarque particulière de la part de mes services.

**A l'issue de la procédure, je vous saurais gré de bien vouloir me transmettre la version approuvée par votre Conseil municipal.
Un format cd rom pourra parfaitement convenir.**

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur des Territoires et de l'Habitat

Coryse VANDECASTEELE